

L'entraînement libre est accessible aux personnes ayant une pratique circassienne amateur avérée et professionnelle. Pour les élèves, l'accord doit être donné par l'intervenant-e référent-e.
Les entraînements libres ne sont pas encadrés, mais ne peuvent être pratiqués sans la présence d'un de nos intervenants.

<p>Planning proposé : Le planning est affiché sur le panneau extérieur du Chapidock ou sur le site : https://www.lezards-animes.com/entrainement-libre <i>*attention, modifications régulières</i></p> <p>En période scolaire : Lundi : 9h à 14h et de 19h à 21h Mardi : 9h à 16h30 Mercredi : 12h à 14h Judi : 11h30 à 16h30 Vendredi : 9h à 16h30</p> <p>En période de vacances scolaires : Du lundi au vendredi, de 12h à 14h Vacances de Noël et d'été : consulter le planning !</p>	<p>Tarifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● À l'année (de septembre 2024 à août 2025) : <ul style="list-style-type: none"> ★ 130€ pour les personnes inscrites à un cours ★ 170€ pour les personnes extérieures + 10€ d'adhésion à l'association obligatoire. ● Carte de 10 séances : <ul style="list-style-type: none"> ★ 20€ pour les personnes inscrites à un cours ★ 50€ pour les personnes extérieures + 10€ d'adhésion à l'association obligatoire. <p>Libre accès pour les élèves inscrits à une scène ouverte de l'association, le mois précédant l'événement.</p>
---	---

DOSSIER D'INSCRIPTION

Complet et obligatoire avant de pratiquer, à présenter à l'accueil.

NOM / Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		Code postal :
Téléphone :		
Mail :		
Indications médicales importantes ?		
NOM + tel en cas d'urgence médicale :		
Autorisation du représentant légal pour les personnes de moins de 18 ans		OUI (annexe p2) NON
Si cours suivi à l'année au Chapidock, lequel :		
Si en Cie ou projet artistique, le.s.quel.s :		
J'ai déjà une carte de 10 séances en cours ?	oui	non
Souhaitez-vous recevoir par mail les appels à bénévolat ?	OUI	NON
Souhaitez-vous recevoir par mail la Newsletter ?	OUI	NON
Réservé à l'asso : Montant et mode du règlement :		
Adhésion à l'association :		

J'atteste avoir lu les modalités d'inscription, le règlement intérieur de l'association et en accepter les conditions.

J'autorise les Lézards Animés à prendre toute mesure me concernant en cas d'urgence.

J'autorise les Lézards Animés à utiliser les photos ou vidéos de l'entraînement libre pour sa médiatisation.

Date

Signature

Autorisation du représentant légal pour les personnes de moins de 18 ans

Je soussigné.e

.....,

représentant.e légal.e de

.....,

- l'autorise à s'inscrire à l'entraînement libre 2024/2025 selon les horaires proposés par l'association oui non

- l'autorise à partir seul.e oui non

Date :

Signature :

Règlement entrainement libre 2024-25

1. Conditions d'inscription :

Une inscription complète et validée par l'équipe est obligatoire avant tout début d'entraînement soit :

- o Une feuille d'inscription complétée (PJ)
- o Une autorisation du représentant légal pour les personnes de moins de 18 ans
- o Un règlement : chèque à l'ordre des Lézards Animés OU espèces
- o Une adhésion à l'association d'un montant de 10€

Planning proposé :

Le planning est affiché sur le panneau extérieur du Chapidock ou sur le site :

<https://www.lezards-animés.com/entrainement-libre> *attention, modifications régulières

En période scolaire :

Lundi : 9h à 14h et de 19h à 21h

Mardi : 9h à 16h30

Mercredi : 12h à 14h

Jeudi : 11h30 à 16h30

Vendredi : 9h à 16h30

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi, de 12h à 14h

Vacances de Noël et d'été : consulter le planning !

Nous vous remercions de vous présenter à l'accueil lors de votre venue, et de le noter sur votre carte en cas d'inscription à la carte.

2. Matériel

Le matériel du Chapidock est accessible et disponible pour l'entraînement libre s'il n'est pas occupé pour un atelier par les intervenants et élèves.

Du matériel personnel peut être laissé au Chapidock après accord. Il reste sous votre responsabilité. Les élèves n'utilisent pas ce matériel, sauf accord écrit de votre part.

Le montage et démontage du matériel reste sous la responsabilité d'un responsable technique de l'association, qui doit obligatoirement le valider.

3. Convivialité

L'espace cuisine est accessible. Vous pouvez y utiliser vaisselle, frigidaire, électroménager. Merci de contribuer au « stock » de consommable et de laisser l'espace propre et rangé après utilisation.

4. Responsabilités

Les Lézards Animés s'engagent à respecter et faire suivre ce règlement. Ils déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Les bénéficiaires s'engagent à s'informer du règlement mis en place et à le respecter.

Le plus grand respect est demandé pour l'utilisation des locaux et du matériel mis à disposition. La responsabilité de la personne sera engagée en cas de dégradation. Tout comportement mettant en cause la sécurité des personnes ou des biens matériels, ou perturbant le bon déroulement de l'activité de l'association se verra sanctionné.

Les Lézards Animés se réservent le droit de rompre une inscription sans remboursement possible en cas de non-respect du règlement.